

RÉORGANISATION DANS LES SERVICES D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ AU CIUSSS DE L'EST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

UN PROJET PRÉCIPITÉ ET IMPROVISÉ

L'employeur a rencontré le syndicat le 29 mars dernier pour l'informer du projet de modifier les horaires de travail de plus de 800 personnes dans les services de l'hygiène et salubrité du CIUSSS. Il s'agissait de ramener l'ensemble des personnes à travailler une fin de semaine sur deux. C'est par la suite que l'employeur a modifié son projet (sans consultation) en offrant des horaires différents selon les installations.

Lors des rencontres de service, il semble que l'employeur ne s'est pas gêné pour mettre la FAUTE sur le dos du syndicat et de la convention collective, ce qui est particulièrement odieux alors que l'employeur n'a déposé AUCUN projet au syndicat afin de minimiser les impacts de sa réorganisation.

Une réorganisation qui a des impacts réels sur la vie des travailleuses et des travailleurs.

Cette réorganisation est un projet bâclé et l'employeur veut le boucler en hâte d'ici le 23 avril prochain. Il demande aux travailleuses et aux travailleurs de choisir leur fin de semaine de travail en quelques jours ainsi que leur route de travail (à l'aveugle, car celles-ci ne sont pas encore définies). En fait, comment l'employeur peut-il avoir défini ses besoins d'effectifs la fin de semaine si les routes ne sont pas encore définies ? **Improvisation !** La réalité est que l'employeur n'a pas fait ce travail d'évaluation des besoins.

Cette réorganisation précipitée a des impacts réels et cruciaux sur la vie des gens. Pour les parents monoparentaux, pour ceux qui ont un ou des enfants en garde partagée, l'employeur (qui se prétend être un employeur de choix) leur demande de jouer avec l'organisation de leur vie en très peu de temps, c'est inacceptable ! Où est le principe de conciliation travail-famille ? Un concept inexistant au CIUSSS de l'Est !

Et pour ajouter l'insulte à l'injure, on apprend que la PHAR a déjà fixé le choix de fin de semaine dans le cas de plusieurs travailleuses et travailleurs. Et quand une travailleuse pose des questions sur la démarche, on lui répond que c'est à elle de « s'organiser » ! **Vraiment un employeur de choix !** Devant cette improvisation, cette précipitation et un tel mépris envers la vie des gens, le syndicat demande un arrêt immédiat des procédures de cette réorganisation des horaires et des routes de travail. Une réorganisation de travail aussi importante ne se fait pas dans le mépris des travailleuses et des travailleurs et dans un délai aussi court.

Nous demandons à l'employeur de prendre le temps d'évaluer ses besoins d'effectifs et de revenir après les vacances avec un projet structurant, réaliste, équitable et qui respecte la vie des travailleuses et des travailleurs de toutes les installations du CIUSSS de l'Est.